

# Les foyers bénéficiaires du Rsa

## 1,83 million à fin mars 2018

n° 22

Juin  
2018

Au titre de mars 2018, près de 1,83 million de foyers résidant en France entière bénéficient du revenu de solidarité active (Rsa) versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf). Le nombre de bénéficiaires retrouve ainsi son niveau de mars 2017. Le nombre d'ouverture de droit atteint depuis deux trimestres des niveaux plus élevés que ceux observés au cours de l'année 2017.

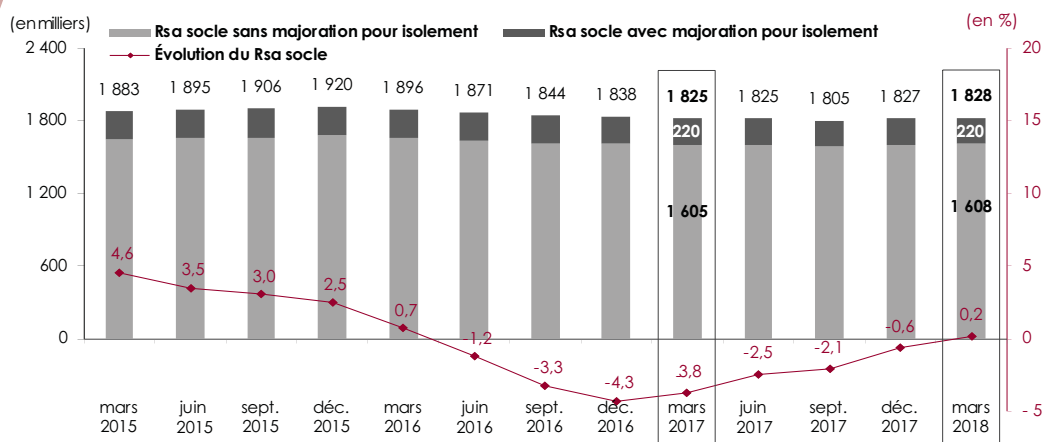
En corrigeant les données des variations saisonnières et en neutralisant l'effet des revalorisations du barème, les effectifs augmentent de 0,6 % entre décembre 2017 et mars 2018. Après neuf trimestres de baisse, cette progression pourrait notamment s'expliquer par la possibilité de réaliser une demande de Rsa en ligne, qui s'est généralisée à l'ensemble des Caf courant décembre 2017 et qui a pu faciliter l'accès à cette prestation.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, les Caf ont versé 2,73 milliards d'euros au titre du Rsa. Par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, les masses financières ont progressé en un an de 2,4 %, en lien avec la hausse du montant moyen versé aux allocataires qui résulte des deux revalorisations de la prestation ayant eu lieu en 2017.

Au titre de mars 2018, le revenu de solidarité active (Rsa) est versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à près de 1,83 million de foyers résidant en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (Dom), pour un montant moyen de 492 euros par mois. Le nombre de bénéficiaires retrouve un niveau proche de celui de mars 2017 (graphique 1). La décroissance des effectifs en glissement annuel, qui s'atténue depuis mars 2017, s'interrompt en mars 2018.

La relative stabilité des effectifs entre mars 2017 et mars 2018 concerne l'ensemble des foyers, qu'ils perçoivent ou non une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Le nombre de bénéficiaires du Rsa sans majoration pour isolement évolue de 0,2 % en glissement annuel, les effectifs s'élevant à 1,61 million de foyers fin mars 2018. Le nombre de bénéficiaires percevant une majoration pour isolement est également relativement stable (220 000 foyers fin mars 2018), soit une évolution de -0,3 % entre mars 2017 et mars 2018.

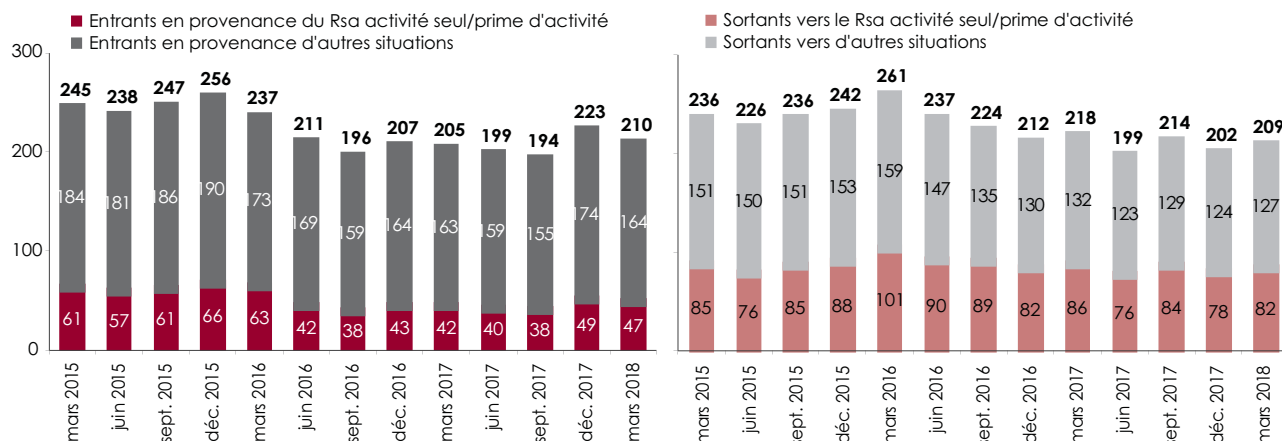
**Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa socle en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %)**



**Source :** Cnaf - Dser (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2). **Champ :** Régime général, France entière.

**Lecture :** fin mars 2018, 1,83 million de foyers bénéficient du Rsa socle dont 1,61 million du Rsa socle sans majoration pour isolement et 220 000 foyers du Rsa socle avec majoration pour isolement. Entre mars 2017 et mars 2018, le nombre de foyers bénéficiaires du Rsa socle évolue de 0,2 %.

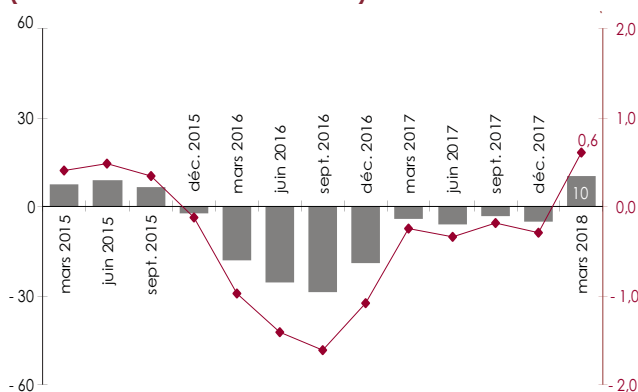
## Graphique 2 - Nombre d'entrants et de sortants du Rsa socle selon leur droit au Rsa activité seul/prime d'activité en fin de trimestre (en milliers)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Bénétrém, Filéas et Allstat FR2). Champ : Régime général, France entière. Lecture : 210 000 foyers ont ouvert un droit au Rsa entre décembre 2017 et mars 2018, dont 47 000 en provenance de la prime d'activité et 164 000 en provenance d'autres situations. 209 000 foyers ont une fin de droit au Rsa entre décembre 2017 et mars 2018, dont 82 000 basculent dans la prime d'activité et 127 000 vers d'autres situations.

Le nombre de bénéficiaires du Rsa est relativement stable entre mars 2017 et mars 2018, puisque les effectifs augmentent de seulement 3 000 foyers en un an. Entre deux dates, l'évolution du nombre de bénéficiaires peut se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit au Rsa (sorties) ayant eu lieu chaque trimestre sur la période (graphique 2). Ainsi, entre mars 2017 et mars 2018, le nombre d'entrées compense le nombre de sorties puisqu'en moyenne, 207 000 bénéficiaires ouvrent de nouveaux droits au Rsa chaque trimestre, tandis que 206 000 foyers sortent du dispositif. Le détail par trimestre montre cependant des évolutions contrastées. Le nombre de nouveaux bénéficiaires du Rsa entre décembre 2017 et mars 2018 reste encore relativement élevé (210 000 foyers), après avoir atteint un niveau très élevé entre septembre et décembre 2017 (223 000 foyers). Cette progression du nombre d'ouvertures de droit est en partie liée à la généralisation des demandes de Rsa en ligne depuis le mois de décembre 2017. Cet effet est cependant contrebalancé par un nombre d'entrées suite à une suspension du droit (reprise de droit) moins élevé ce trimestre. Quant au nombre de sortants de la prestation, il augmente ce trimestre (209 000 foyers) par rapport au trimestre précédent (202 000 foyers entre septembre et décembre 2017).

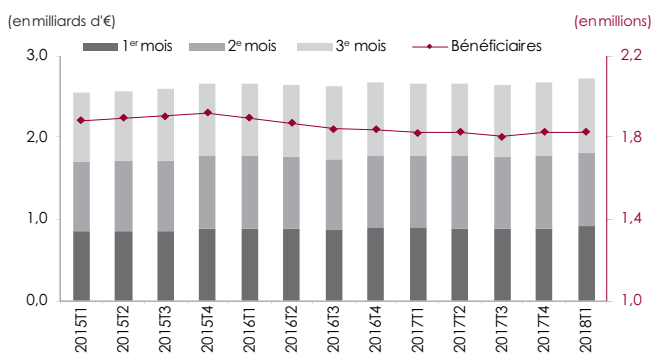
## Graphique 3 - Évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires du Rsa socle en niveau et en taux de croissance (données CVS\* à barème constant)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Bénétrém, Filéas et Allstat FR2). Champ : Régime général, France entière.

\* données corrigées des variations saisonnières. Lecture : le nombre de bénéficiaires du Rsa socle, hors impacts réglementaires et effets saisonniers, augmente de 10 000 foyers entre décembre 2017 et mars 2018, soit une progression de 0,6 % sur un trimestre.

## Graphique 4 - Masses financières de Rsa socle versées chaque trimestre par les Caf (en milliards d'euros) et nombre de bénéficiaires en fin de trimestre (en millions)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Bénétrém, Filéas et Allstat FR2) et Agence comptable. Champ : Régime général, France entière.

Lecture : les Caf ont versé 2,73 milliards d'euros au titre du Rsa socle au cours du 1er trimestre 2018, et le nombre de bénéficiaires s'élève à 1,83 million de foyers fin mars 2018.

L'entrée dans le dispositif du Rsa concerne principalement des foyers ne percevant pas la prime d'activité au trimestre précédent, mais connaissant une autre situation (notamment nouvelle demande, droit suspendu au Rsa ou à la prime d'activité, perception d'une autre prestation, d'indemnités chômage et toute autre situation). De même, la sortie du Rsa se fait plus souvent vers une autre situation que la prime d'activité. La part des basculants de la prime d'activité vers le Rsa entre décembre 2017 et mars 2018 est stable par rapport au trimestre précédent (22 %), de même que la part des basculants du Rsa vers la prime d'activité (39 %).

Le montant forfaitaire du Rsa est revalorisé au 1er avril de chaque année et il a été revalorisé de manière exceptionnelle au 1er septembre (de 2013 à 2017) dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté. En 2017, il a été revalorisé de 0,3 % en avril et de 1,62 % en septembre. Les revalorisations ont un impact sur les montants versés ainsi que sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa, en rendant éligibles des allocataires proches du seuil de non versement. Il est possible d'analyser l'évolution des effectifs en neutralisant l'effet des revalorisations et en corrigeant les données des variations saisonnières. Sur cette base, le nombre de bénéficiaires connaît une hausse de 0,6 % entre décembre 2017 et mars 2018, ce qui correspond à une augmentation de 10 000 foyers sur trois mois (graphique 3), après neuf trimestres de baisse. Cette croissance des effectifs, hors effets réglementaires et saisonniers, peut s'expliquer par la mise en place de la téléprocédure pour les demandes de Rsa. Les Caf ont ouvert la possibilité aux allocataires de réaliser leur demande de Rsa en ligne, cette possibilité s'étant généralisée à l'ensemble des Caf courant décembre 2017, ce qui a pu faciliter l'accès à la prestation.

Au cours du 1er trimestre 2018, les Caf ont versé 2,73 milliards d'euros au titre du Rsa (graphique 4). Les masses financières connaissent une croissance relativement dynamique par rapport au 1er trimestre 2017 (2,4 %), le montant moyen versé ayant progressé nettement en un an notamment du fait des deux revalorisations ayant eu lieu en 2017 (passant de 483 euros en moyenne au 1er trimestre 2017 à 492 euros au 1er trimestre 2018).